



ASSOCIATION SPORTIVE (AS)

L'AS du collège propose aux élèves diverses activités le mercredi après-midi et le midi. On s'entraîne pour progresser quel que soit son niveau, on fait des matchs pour le plaisir, on apprend à arbitrer, on peut participer à des compétitions UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), on peut participer à des journées « flash » (patinoire, Beach, multi-activités...).



JOURS	ACTIVITÉS	PROFESSEURS	LIEUX et HORAIRES
LUNDI	Multisports (Cross-fit, parcours, fitness...)	Mme Le Goff	Gymnase du collège 13h10 à 13h55
MARDI	Futsal	Mme Lenevé Mme Marques	Gymnase du collège 13h10 à 13h55
MERCREDI	ESCALADE	M. Le Nouene	Salle Mauduit (COSEC) 13H30 à 16h30 (2 créneaux de pratique)
	ATHLETISME	M. Roger	Piste d'athlétisme du COSEC Mercredi 13h30-15h30 (Gymnase du collège en cas de mauvais temps)
JEUDI	Multisports	Mme Lenevé Mme Le Goff	Gymnase du collège 13h10 à 13h55
VENDREDI	Sports de raquettes (touch-tennis, badminton, tennis de table)	Mme Marques Mme Le Goff	Gymnase du collège 13h10 à 13h55

Conditions d'inscription :

- **Participation financière : 25 Euros (pour une ou plusieurs activités, tee-shirt de l'AS offert).**
Si vous réglez par chèque (libeller à l'ordre de : Association Sportive du collège Pierre Brossolette). Elle couvre la licence UNSS et l'assurance de l'élève à la MAIF (garanties consultables sur le site internet de la MAIF).
- **Autorisation signée des Parents (cf. document joint)**

L'INSCRIPTION est un engagement de l'élève à PARTICIPER avec ASSIDUITÉ aux entraînements.

Les élèves inscrits à l'ATHLÉTISME et/ou à l'ESCALADE se rendent au Cosec sous votre responsabilité.

En cas d'absence lors d'un entraînement le mercredi midi, les parents doivent prévenir le professeur. Si l'enfant doit quitter exceptionnellement l'entraînement plus tôt, les parents doivent faire un mot par écrit pour prévenir ou venir le chercher. **Un élève sans autorisation ne pourra en aucun cas quitter l'entraînement avant l'heure de fin.**

Pour les activités du midi, les élèves se verront remettre une carte de priorité pour manger au self.

→ **Pour les sorties ou compétitions le mercredi (après-midi ou à la journée), organisées par l'AS et l'UNSS, des autorisations avec les horaires seront distribuées aux élèves.**

Les inscriptions à l'ASSOCIATION SPORTIVE se font auprès des enseignants d'EPS !!

